COMITE TECHNIQUE
DREAL Grand-Est - 1er Avril 2021

Compte-rendu CGT - SNE-FSU

1 - Questions liminaires de la Liste Commune CGT-FSU

Comme une réponse, les trois slogans inscrits sur la façade blanche du Ministère de la vérité …

LA GUERRE C'EST LA PAIX
LA LIBERTE C'EST L'ESCLAVAGE
L'IGNORANCE C'EST LA FORCE

G.Orwell 1984

Monsieur le Directeur,

Ce 1er avril vous nous convoquez, pour voter une *« réorganisation »* du Service Pilotage, qui est en fait sa dissolution en trois missions.

Comme d'habitude, l'avis des agents n'a jamais été demandé.
Quant à l'avis de leurs représentants ici réunis, ce n'est pour vous qu'une pure formalité, vous n'en tiendrez pas plus compte.

Dans la note de présentation de cette réorganisation, une petite phrase indique **« la cheffe de service prend la fonction de directrice de cabinet nouvellement créé »,** sans aucune publication de poste à notre connaissance..

Ce cabinet semble d'ailleurs déjà exister d'après le compte-rendu de comité direction du 5 Mars.
cr_codir_5mars_signe_hv_cle08a219.pdf (rie.gouv.fr)

Il s'avère que la directrice de cabinet, exerce une activité dans le privé, de *« Coaching»*, notamment tournée vers les Entreprises.

Or le compte-rendu du Codir du 5 mars dernier, montre que les méthodes vendues en ligne dans le cadre de ces activités privées, sont déjà à l'œuvre concernant un « projet DREAL 2021 ».

Au programme de ce *projet DREAL 2021* :

« Management de personnes - management des projets - vision prospective en numérique ... »

Nous sommes très inquiets.
Une *« revue des missions »* est en cours, dans le contexte de la poursuite du transfert de nos missions vers les Préfectures, et d'un projet de loi 4D qui poursuit le détricotage des DREAL.

Près de 800 postes doivent être supprimés dans notre ministère cette année, vous avez en votre possession, le tableau des postes à supprimer pour la *« zone de gouvernance »* Grand-Est (la DREAL, les 10 DDT et la DIR de nos régions).

Lors du Comité Technique de décembre dernier, vous vous étiez offusqué que nous votions contre l' *« ajustement »* du **Service Connaissance Dév. Durable**, notamment nous nous opposions au transfert de 2 agents au Secrétariat Général.

Trois mois plus tard, l'un des deux agents transférés au SG, vient d'apprendre qu'il était en trop, compte-tenu des *« sur-effectifs »* en catégorie B de son nouveau service.
Que son détachement ne serait en conséquence que prolongé d'un an. Nous ne pouvons qu'en déduire, que vous nous avez caché la vérité au CT de décembre, la manœuvre consistait à se débarrasser d'un agent du BOP 217 pour résorber une partie du prétendu *« sureffectif »*.

Aujourd'hui vous qualifiez de *« Consolidation »* des Services de Prévention des Crues, **la fermeture du SPC de Compiègne !**
L' *« accompagnement »* n'y fait rien : les postes vacants sont rarissimes à Compiègne, et les agents qui perdent leur emploi à la DREAL n'ont pourtant aucune priorité quand ils postulent !

Ainsi à la DREAL Grand-Est, les politiques de réduction d'effectifs que vous menez, laissent désormais **plusieurs agents véritablement sur le carreau, sans perspective d'emploi** si ils ne sont pas mobiles !

Dans le contexte de numérisation et de restructurations, alors même que le *« sur-effectif »* du budget « BOP 217 » de 2020 n'est pas résorbé …. **les agents du Service Pilotage doivent-ils croire à l'affirmation qu'aucun poste ne sera supprimé, qu'il n'y aura pas de missions, d'implantations régionales supprimées dans le cadre du « projet DREAL 2021 » ?**

Monsieur le Directeur, vous franchissez allègrement les lignes jaunes, et la confiance est aujourd'hui rompue, les agents sont de plus en plus **indignés.**

Nous n'abandonnerons pas les agents aujourd'hui laissés sur le carreau.

Et nous appellerons le temps venu, tous les collègues à la **mobilisation** contre les réorganisations violentes et méprisantes qui se cachent derrière le *« management créatif dans le cheminement du process de projet DREAL 2021 »* pour reprendre les termes de votre Codir .

Aujourd'hui, avant de siéger à ce CT, nous exigeons les réponses aux **6 questions suivantes :**

1 Conformément aux attributions des CT en vigueur, nous avons demandé un point sur les suppressions de poste en 2021 qui vous sont notifiées, **combien d'ETP à l'échelle de la *« Zone de Gouvernance »* devez vous supprimer en 2021, par *macro-grade* et par *BOP* ? Dans quel calendrier ?**

2 Quels éléments et actions « concrets » visez-vous dans le *« projet DREAL 2021 »*, quelles réorganisations, quelles nouvelles missions supprimées ?

3 Conformément aux attributions des CT en vigueur, vous devez nous présenter **la nouvelle organisation de la direction DREAL, en explicitant les attributions précises, et le positionnement hiérarchique du chef de Cabinet,**

4 Pourquoi ce poste n'est-il pas publié ?

5 Avez vous vérifié la compatibilité de ces missions avec les **règles déontologiques,** la cheffe de Cabinet poursuivant à ce jour son activité privée de *« coaching »*, qui peut concerner des personnalités comme des entreprises en affaire avec la DREAL ?

6 Nous exigeons de remettre à l'ordre du jour, la réorganisation du SCDD, puisque le transfert de la mission « documentation » au SG, se solde comme nous l'avions prévu, par un échec. Ou alors le programme lancé par la Ministre, *« Notre Environnement »*, de créer une véritable documentation en ligne, n'est il que du vent ?

Merci de vos réponses précises à ces six questions.

2 Réponses du directeur

En réponse aux questions des autres organisations syndicale

Le directeur espère que l'**arrêté de réorganisation des DREAL** sortira bientôt. La CGT rejoint FO sur la nécessité d'un arrêté sur mesure en fonction des situations.

Loi 4D : « on verra une fois la loi votée », le directeur ne nie pas l'impact potentiellement important, pour la DREAL sur la possibilité de décentraliser les routes et la gestion de Natura 2000.

Laboratoire d'Hydrobiologie SEBP-Metz : la CGT indique qu'elle suit le dossier de très près, nous signalons que la décision (d'après un courrier du directeur de cabinet de la Ministre), a été prise sur préconisations du cabinet d'experts « McKINSEY » dans le cadre de la création de l'Office Français de la Biodiversité …
La question du statut des Ouvriers des Parcs et Ateliers à l'OFB, est suivie par leur syndicat CGT, et parmi les questions locales, se pose la question de la création d'un laboratoire à l'OFB.

Question 1 **Suppressions de postes en 2021**

Le directeur nous livre oralement, l'évolution des postes pour 2021 notifiée sous réserve de quelques ajustements :

-77,3 ETP pour la Zone de gouvernance (DREAL-DDT-DIR)

Cela concerne à priori une hausse de 4,1 postes de catégorie A, et
36,3 postes de B et 45 postes de C supprimés en 2021.

Nous redemandons la répartition par programme, qui nous est dictée, avec la précision que « la DIR serait principalement impactée » par la réduction la plus lourde sur les Transports :

Infra et services Transports *(BOP 203)*	-33,9 ETP
Urba Territoires Habitat *(BOP 135)*	-19,2 ETP
Biodiversité Eau Paysage *(BOP 113)*	-10,7 ETP
«Fonctions supports » *(BOP 217)*	- 9,1 ETP
Prévention des Risques *(BOP 181)*	- 2,2 ETP
Energie Climat Après-mines *(BOP 174)*	-1,6 ETP
Expertise Géo Méteo *(BOP 159)*	- 0,6 Equivalent Temps Plein

La répartition de ces suppressions de postes entre DREAL DIR et DDT, sera bientôt actée, et à notre demande présentée au CT DREAL du mois de juin, ainsi que le bilan final des postes supprimés en 2020

Question 2 *« projet DREAL 2021 »*

Le projet DREAL 2021 décrit dans le cr_codir_5mars_signe_hv_cle08a219.pdf (rie.gouv.fr), vise en fait, d'après le Directeur, à répondre au *« RETEX »*, en décodé, le retour d'expérience suite à l'enquête « télétravail » menée par la DREAL après le 1er confinement, avec la volonté d' « avancer au niveau numérique. »

La liste commune en prend note, et demande à ce que les compte-rendus de Codir soient compréhensibles, le point III de ce compte-rendu étant un concentré de novlangue managériale.

Questions 3 à 5 : **le mystère du Cabinet DREAL élucidé**

Le directeur indique que le poste de directrice de cabinet remplace un poste de directrice adjointe partie récemment (à l'instar de deux autres directeurs adjoints partis récemment, note la liste commune)

La directrice de cabinet a pris son poste ce 1 avril « à minuit ».
Le poste a bien été publié *« au fil de l'eau »*, le 15 décembre 2020

Concernant la compatibilité entre l'activité économique dans le secteur privé et celle de directrice de cabinet DREAL, c'est « déclaré au SG, il n'y a pas de problème, ça ne pose aucune difficulté, pas d'éléments particuliers à signaler ».

Pourquoi on crée un poste de directeur de cabinet à la place de directeur adjoint ?

« 1er volet » les missions de la directrice consisteront en la préparation des Codir, la préparation des collèges de directeurs adjoints, le pilotage interne DREAL, le « pilotage stratégique, le *développement de la culture managériale de la DREAL,* par exemple le séminaire *« se réinventer ensemble »* ...

« 2ème volet », définir la représentation de la DREAL et la préparation des dossiers, qui va à quelle réunion, coordination concernant les réunions en préfecture de Région (« CAR »)
Le suivi de dossiers transversaux, ex « objets de la vie quotidienne, Contrat Plan Etat Région, Plan de relance …

La directrice de cabinet animera désormais le travail du secrétariat de direction, mettra des procédures en place, sera correspondante qualité pour la direction...

La direction avait jugé qu'il ne s'agissait pas d'une réorganisation,
la mission ne comportant pas d'encadrement, mais le directeur transmettra une note pour le prochain CT

Suite à une question de l'UNSA sur l'activité professionnelle de coaching hors de la DREAL de la nouvelle Directrice de cabinet, la directrice adjointe s'insurge contre le fait qu'on s' immisce dans la vie privée, que si on attaquait personnellement les membres de la direction, celle-ci pouvait aussi bien vérifier la vie personnelle des représentants du personnel !

La liste commune répète calmement à la directrice adjointe, que les interrogations sont légitimes – d'autant qu'il y'a bien une partie « encadrement » concernant les assistantes de direction - et que jusqu'aux réponses que vient de donner le directeur ce 1er avril, le rôle et les missions du cabinet DREAL n'étaient pas connus.

Question 6 : **retour sur la réorganisation du SCDD :**

« les évolutions des effectifs sont comme elles sont, des postes sont supprimés, de façon très exceptionnelle, dans la cadre de mise à disposition, en l'occurrence l'agente concernée retourne dans la Fonction publique territoriale »

La liste commune renouvelle son indignation, il est très difficile de retrouver un poste dans la fonction publique territoriale dans la Marne

même avec un délai d'un an, pourquoi l'avoir recrutée, qui va s'occuper du programme de la Ministre *« mon environnement »* ?

La directrice adjointe indique « qu'on ne l'intègre pas pour l'instant, on renouvelle son détachement et on a attiré son attention là où cela pourrait la conduire »

La liste commune demande donc à revoir le transfert de la Documentation du SCDD au SG , afin de permettre à la DREAL de réaliser le projet et de mettre en place la documentation en ligne.

3 Fermeture du Service de Prévision des Crues de Compiègne

Suite à l'interpellation liminaire de la Liste commune, le directeur reconnaît l'impact très fort de cette fermeture.

La liste commune demande le soutien politique des directeurs DREAL G-Est et DREAL Ht-de-France, pour aider concrètement les agents qui se retrouvent sans poste.

La CGT DREAL a pris contact avec l'Union Départementale CGT de l'Oise, il faudra une intervention forte afin que ces agents ne soient pas laissés sur le carreau

L'ensemble des organisations syndicales votent CONTRE la fermeture du SPC Seine Oise, et appuient notre demande d'aide concrète aux agents qui ne retrouvent pas de poste à Compiègne.

4 Suppression du service « Pilotage »

La direction affirme que la transformation du SP en 3 missions est neutre, qu'il n'y aura pas de fermeture d'antennes à Châlons et Strasbourg et qu'il n'y a pas de projet de SG commun régional. Mais ... nous subissons la création des SG communs départementaux, et des abandons d'activité ne sont pas à exclure. « Les agents qui partent ne seront donc pas remplacés » ...

L'ensemble des organisations syndicales votent CONTRE la transformation du Service Pilotage en 3 missions.

5 Points divers : immobilier Metz et Strasbourg

→ Concernant le **projet immobilier de Metz**, la directrice adjointe indique que nous serons tenus « informés » des suites d'une réunion de lancement en Préfecture tenue l'après-midi même.

La liste commune indique qu'elle s'adressera au Préfet : le personnel concerné doit être associé et non simplement subir !

Le directeur indique que l'OFB n'est pas dans le périmètre, aussi la CGT s'adressera à la fois au Préfet et à la direction de l'OFB afin de s'assurer de la pérennité physique du laboratoire d'hydrobiologie.

→ Concernant la **« densification » du bâtiment Rotonde**,
la direction signale des demandes de plus en plus insistantes de la Préfecture de Région, intéressée par la bonne localisation du bâtiment, pour loger de nouveaux services. La DREAL doit donc leur montrer des efforts en terme de rationalisation de l'espace pour libérer des plateaux …

La CGT confirme que le chef du service Transport a bien donné fin juin -début juillet, comme échéance de regroupement du Service Transport, sur un étage du bâtiment Rotonde.

La liste commune demande donc que ces déménagements soient mis à l'ordre du jour des prochains CHS-CT et CT

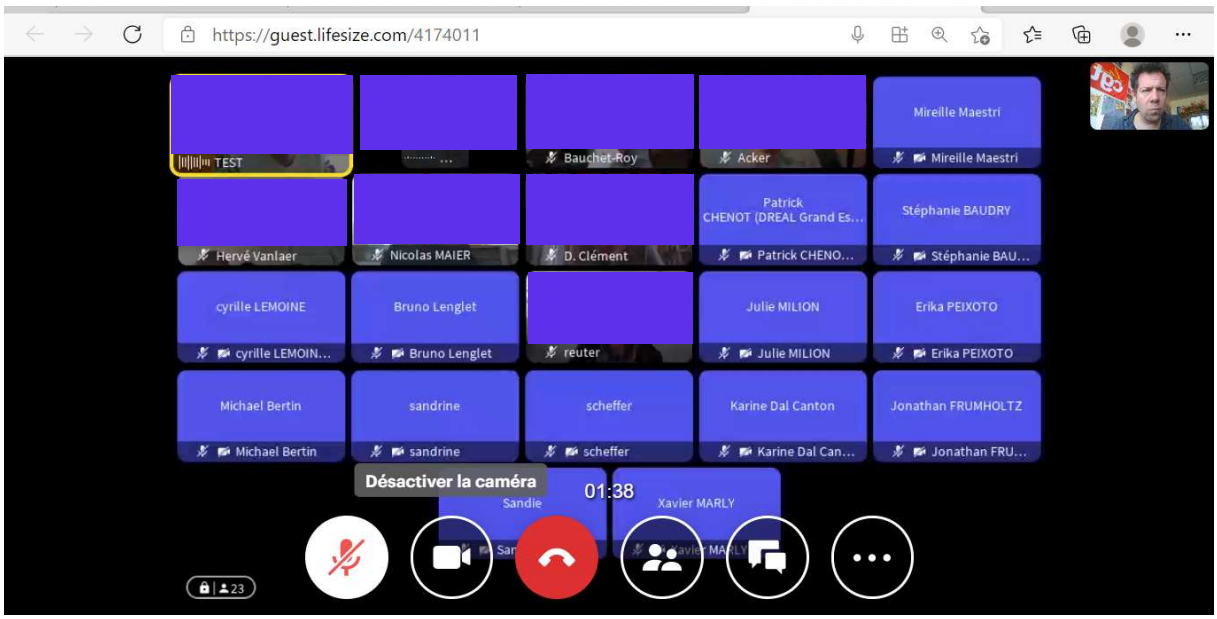

Comité technique du 1er avril en visio-conférence